

La rémunération des médecins dans la fonction publique hospitalière

code RH22

Les réformes successives, la multiplication des primes et la coexistence de plusieurs statuts font de la paie du personnel médical une matière particulièrement complexe. Afin de sécuriser cette gestion au sein de la direction des affaires médicales, GH³ propose deux jours de formation animés par deux spécialistes de la paie et des statuts. Deux journées pour synthétiser la réglementation relative à la rémunération des différents statuts et développer les techniques de paie.

Dates Paris intra-muros

- 25 et 26 novembre 2019
- 23 et 24 mars 2020
- 23 et 24 novembre 2020

Intervenants

- Christelle Mayer, gestionnaire RH
- Vicky Emirkhanian, AAH

Durée

- 2 jours

Public

- Tout public

Tarif

- 1 020 € TTC

Objectifs

- Maîtriser les règles relatives aux rémunérations principales des médecins à l'hôpital
- Connaître les différentes variables de paie
- Faire le point sur les incidences en paie des différents congés pour raisons de santé
- Échanger sur la saisie informatique de la paie

Programme

Module 1

Les rémunérations principales des statuts et leurs définitions

- Le traitement de base selon le statut et les échelons
- Les cotisations salariales et charges patronales:
 - CSG et CRDS: conditions d'assujettissement et calcul
 - Cotisations de sécurité sociale: maladie, vieillesse, allocations familiales...
 - Cotisations retraite
 - Régularisation des cotisations
 - Taxe sur salaires

Cas pratique

Étude d'un bulletin de paie

Module 2

Les variations du bulletin de paie: primes, indemnités et remboursements divers

- Primes liées à la fonction et définitions théoriques:
 - indemnité d'engagement de service public,
 - indemnité de sujétion des internes,
 - indemnité différentielle,
 - indemnité de précarité,
 - indemnité de chefs de pôle,
 - prime de responsabilité pour certains internes,
 - prime de président de CME.
- Primes liées à l'activité et définitions théoriques:
 - indemnité d'activité sectorielle et de liaison,
 - part variable versée à certains PH,
 - permanence des soins,
 - prime d'exercice territoriale (PET).
- Primes liées à l'entrée ou à la fin de fonction:
 - prime d'engagement pour les assistants,
 - prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH),
 - indemnité de fin de contrat pour certains praticiens contractuels,
 - Indemnité de licenciement.
- Primes compensatrices de frais:
 - le logé/nourri pour les internes,
 - transport pour certains internes et étudiants.
- Remboursements des formations, frais de missions...

Cas pratique

Étude d'un bulletin de paie avec ces variations

Module 3

La gestion des congés maladie du personnel médical

- Droits à congés maladie selon les statuts
- La journée de carence et impacts
- Le calcul des indemnités journalières de sécurité sociale

Cas pratique

Étude d'un bulletin de paie avec cette gestion

Module 4

La gestion informatique d'un bulletin de paie

- La saisie des éléments de paie
- Le calcul de la paie
- Les principes du mandatement